



GROUPE CONSULTATIF D'ASSISTANCE AUX PLUS PAUVRES  
[PROGRAMME DE MICROFINANCE]

# Audit externe des institutions de microfinance

## *Guide pratique*

Volume 2

À l'usage des auditeurs externes

Série « Outil technique » n° 3  
Décembre 1998



# Table des matières

---

Avant-propos	ix
Remerciements	xi
Sigles et abréviations	xii
<b>Chapitre 1 Introduction</b>	<b>1</b>
1.1 Destinataires et utilisation du guide	3
1.2 Limites du guide pratique	4
1.3 Organisation du volume	5
<b>Chapitre 2 Audit des institutions de microfinance : une vue d'ensemble</b>	<b>7</b>
2.1 Les différents types de service	7
2.1.1 Audit annuel des états financiers	7
2.1.2 Examen sur la base de procédures convenues	8
2.1.3 Mission d'audit spéciale	8
2.2 Le processus de contractualisation	9
2.3 Les normes d'audit et les normes comptables	10
2.4 Les étapes du processus d'audit	10
<b>Chapitre 3 Comprendre le secteur de la microfinance</b>	<b>13</b>
3.1 Contexte et historique de la microfinance	13
3.2 Les méthodologies de crédit en microfinance	14
3.2.1 Les différences entre la microfinance et l'activité de crédit classique	14
3.2.2 Les différents types de méthodologies de crédit dans la microfinance	16
3.3 Les différents types d'institutions engagées dans la microfinance	18
3.4 Les opérations décentralisées et les contrôles internes	20
3.5 Les problèmes de fraude	21
<b>Chapitre 4 Planifier l'audit</b>	<b>25</b>
4.1 Acquérir une connaissance des activités des institutions de microfinance	25
4.1.1 Les entretiens	25
4.1.2 Les visites	27
4.1.3 L'examen des rapports et documents	27
4.2 Comprendre les normes et les méthodes comptables	27
4.2.1 Les normes comptables	28
4.2.2 Les méthodes comptables	28
4.2.3 Institution financière ou institution à but non lucratif ?	28
4.3 Comprendre les systèmes comptables et les systèmes de contrôle interne	28

4.3.1	Les systèmes comptables	29
4.3.2	Les systèmes de contrôle interne	29
4.4	Évaluer le risque d'audit	29
4.4.1	Le risque inhérent	29
4.4.2	Le risque lié au contrôle	31
4.4.3	Le risque de non-détection	32
4.5	Définir le seuil de signification	32
4.6	Évaluation de l'audit interne et relations avec les auditeurs internes	34
<b>Chapitre 5</b>	<b>Obtention de la preuve d'audit : aperçu</b>	<b>37</b>
5.1	Principaux soldes de comptes	37
5.2	Identification des erreurs potentielles pour chaque solde de compte	38
5.3	Identification des risques d'exploitation pour chaque solde de compte	38
5.4	Identification des risques d'audit pour chaque solde de compte	39
5.5	Mise en œuvre des tests de procédures	40
5.6	Mise en œuvre des contrôles substantifs	40
5.7	Définition des échantillons	41
5.7.1	Échantillonnage pour les tests de procédures	42
5.7.2	Échantillonnage pour les contrôles substantifs	42
5.8	Obtention de déclarations de la direction	43
<b>Chapitre 6</b>	<b>Obtention de la preuve d'audit : le portefeuille de crédits</b>	<b>45</b>
6.1	Quelles sont les caractéristiques du portefeuille d'une institution de microfinance ?	45
6.2	Risques d'exploitation	48
6.2.1	Le risque de contrepartie	48
6.2.2	Le risque de fraude	48
6.2.3	Le risque de taux et le risque de change	50
6.3	Risque d'audit	50
6.4	Les tests de procédures	50
6.4.1	Tests de procédures au siège	51
6.4.2	Tests de procédures au niveau des bureaux locaux	54
6.4.3	Tests de procédures à travers les visites aux clients	57
6.5	Contrôles substantifs	58
6.5.1	Contrôles de détail	58
6.5.2	Procédures analytiques	61
6.6	Tests sur les intérêts à recevoir et le produit des intérêts	61
6.6.1	Intérêts à recevoir	61
6.6.2	Test du produit des intérêts	62
6.7	Procédures convenues pour le portefeuille de crédits	63
<b>Chapitre 7</b>	<b>Obtention de la preuve d'audit : provisions pour créances douteuses et abandons de créances</b>	<b>65</b>
7.1	L'importance des provisions pour créances douteuses	65
7.2	La nécessité des abandons de créances	68
7.3	Tests de procédures	69
7.3.1	Exactitude du rapport	69

7.3.2 Problèmes de versements calculés	70
7.3.3 Les provisions pour créances douteuses	71
7.4 Contrôles substantifs	72
7.4.1 Contrôles de détail	72
7.4.2 Procédures analytiques	72
7.5 Conformité aux lois et réglementations	73
<b>Chapitre 8 Obtention de la preuve d'audit : disponibilités et comptes assimilés</b>	<b>75</b>
8.1 Risques potentiels d'exploitation	75
8.1.1 Le risque d'illiquidité	75
8.1.2 Le risque de fraude	76
8.2 Risques d'audit potentiels	77
8.3 Tests de procédures	77
8.3.1 Test de séparation des tâches	77
8.3.2 Test du flux de trésorerie dans l'organisation	78
8.3.3 Test des procédures de rapprochement bancaire	78
8.4 Contrôles substantifs	78
<b>Chapitre 9 Obtention de la preuve d'audit : les fonds propres</b>	<b>81</b>
9.1 Les risques d'exploitation potentiels	82
9.1.1 Le risque fiduciaire	82
9.1.2 Le risque réglementaire	82
9.2 Tests de procédures	83
9.3 Contrôles substantifs	83
<b>Chapitre 10 Obtention de la preuve d'audit : dettes à court terme et charges à payer</b>	<b>85</b>
10.1 Tests de procédures	86
10.1.1 Sur les dettes à court terme	86
10.1.2 Sur les charges à payer	86
10.2 Contrôles substantifs	87
10.2.1 Contrôles de détail	87
10.2.2 Procédures analytiques	87
<b>Chapitre 11 Obtention de la preuve d'audit : encours d'épargne et dépôts</b>	<b>89</b>
11.1 Risques d'exploitation potentiels	90
11.2 Tests de procédures	90
11.3 Contrôles substantifs	90
11.3.1 Contrôles de détail	90
11.3.2 Procédures analytiques	91
<b>Chapitre 12 Obtention de la preuve d'audit : les produits et charges</b>	<b>93</b>
12.1 Risques potentiels	93
12.2 Tests de procédures	94
12.3 Contrôles substantifs	94

<b>Chapitre 13 Rapport d'audit</b>	<b>97</b>
13.1 Le rapport d'audit	97
13.1.1 Opinion sans réserve	98
13.1.2 Opinion sans réserve avec observation(s)	98
13.1.3 Opinion avec réserve	99
13.1.4 Impossibilité d'exprimer une opinion	100
13.1.5 Opinion défavorable	101
13.2 Note à la direction	101

### Encadrés

4.1 Résumé de la norme ISA 400 sur les systèmes comptables et les systèmes de contrôle interne	30
4.2 Résumé de la norme ISA 400 sur le risque inhérent et le risque lié au contrôle	31
4.3 Un exemple de risque lié au contrôle dans une institution de microfinance	32
4.4 Résumé de la norme ISA 320 sur le caractère significatif	32
4.5 Exemple de calcul du seuil de signification pour une institution de microfinance	33
4.6 Exemple d'utilisation du travail d'audit interne	35
5.1 Résumé de la norme ISA 400 sur le risque de non-détection	40
5.2 Résumé de la norme ISA 400 sur les tests de procédures	41
5.3 Résumé de la norme ISA 520 sur les procédures analytiques	41
5.4 Résumé de la norme ISA 530 sur le sondage en audit	43
6.1 Exemples d'expériences de fraude dans des institutions de microfinance	49
6.2 Éléments possibles de la politique de crédit d'une institution de microfinance	52
6.3 Exemples d'éléments de dossiers de prêts à tester	56
6.4 Exemples de points à soulever lors des visites aux clients	58
6.5 Exemples de définition de la taille de l'échantillon pour les visites aux clients	60
13.1 Exemple de rapport d'audit exprimant une opinion sans réserve	98
13.2 Exemple de paragraphe d'observation	99
13.3 Exemple de paragraphe d'observation relatif à la continuité d'exploitation	99
13.4 Exemple d'opinion avec réserve due à une limitation de l'étendue des travaux d'audit	100
13.5 Exemple d'opinion avec réserve du fait d'un désaccord sur les méthodes comptable (méthodes comptables inappropriées )	100
13.6 Exemple d'impossibilité d'exprimer une opinion due à une limitation de l'étendue des travaux d'audit	101
13.7 Exemple d'opinion défavorable due à un désaccord sur les procédures comptables (présentation inappropriée)	102

### Schéma

4.1 La chaîne idéale de transmission de l'information pour l'audit interne	35
--	----

**Tableaux**

4.1	Premiers éléments à considérer pour planifier l'audit d'une institution de microfinance	26
4.2	Exemples de seuils de signification	33
4.3	Travailler avec les auditeurs internes dans une institution de microfinance	34
5.1	Exemples d'erreurs potentielles dans les soldes comptables	38
7.1	Exemple de balance âgée avec provisionnement pour créances douteuses correspondant	67



# Avant-propos

---

La microfinance désigne la prestation de services bancaires pour les pauvres. Au cours des vingt dernières années, ce secteur a connu une véritable révolution, plusieurs dizaines d'institutions de microfinance ayant démontré qu'il était possible de proposer de tels services sur une base financièrement pérenne. Ayant réussi à développer des activités rentables financées par des ressources commerciales, ces institutions sont désormais en position d'étendre la portée de leurs services aux pauvres, bien au-delà des limites inhérentes au financement restreint des bailleurs de fonds et des gouvernements. Dans ce contexte, les institutions de microfinance portent un intérêt croissant à la gestion et à l'information financières.

Le Groupe consultatif d'assistance aux plus pauvres (CGAP, *Consultative Group to Assist the Poorest*) est un consortium de bailleurs dont l'objectif est de promouvoir les programmes de microfinance pérennes dans le monde. Nous pensons que les audits externes constituent un outil performant d'amélioration de la qualité et de la crédibilité de l'information et de la gestion financières des institutions de microfinance. Parallèlement, nous avons observé que les institutions, les bailleurs et les auditeurs investissent beaucoup de temps et d'argent dans les audits, sans obtenir en contrepartie une garantie de transparence et de fiabilité des informations auditées. Les audits sont souvent un bon moyen de contrôler l'affectation des fonds des bailleurs, mais sont moins souvent réalisés dans l'objectif d'obtenir une image fiable de la santé des services financiers de l'institution.

Le CGAP a conçu ce guide pratique pour aider les clients d'audit, c'est-à-dire les administrateurs et dirigeants d'institutions de microfinance, les bailleurs de fonds, les établissements créditeurs des institutions de microfinance et les investisseurs, à demander des audits qui répondent mieux à leurs besoins, et pour aider les cabinets d'audit à comprendre certains des aspects propres aux activités de microfinance. Le secteur de la microfinance présente en effet à plusieurs égards des différences fondamentales par rapport à l'activité bancaire commerciale et à d'autres secteurs plus familiers aux auditeurs.

Ce guide faisant figure de pionnier, nous sommes convaincus que l'expérience a un rôle important à jouer dans son amélioration. C'est pourquoi nous portons un grand intérêt aux remarques du personnel des cabinets d'audit et des institutions de microfinance, ainsi qu'à celles des bailleurs de fonds qui auront mis en pratique les conseils donnés dans ce guide. Nous n'ignorons pas que ces personnes sont très occupées, et qu'il ne leur sera pas facile de trouver un moment pour nous faire part de leurs remarques concernant cet ouvrage. Nous savons cependant que nombre d'entre eux partagent notre conviction quant à la valeur humaine profonde des projets de microfinance, et nous espérons qu'ils auront à cœur de contribuer à l'amélioration de cet outil à l'occasion de nouvelles éditions.

Veillez faire part de tous vos commentaires et suggestions à Richard Rosenberg (rosenberg@worldbank.org) ou à Jennifer Isern (jiser@worldbank.org). Le numéro de téléphone du CGAP est le 1 202-473-9594, numéro de fax : 1 202-522-3744, adresse postale : Secrétariat du CGAP, World Bank, Room Q 4-023, 1818 H Street NW, Washington, DC 20433, USA.

*Mohini Malhotra*  
*Directeur général*  
*Groupe consultatif d'assistance aux plus pauvres (CGAP)*  
*Décembre 1998*

# Remerciements

---

Ce guide pratique a été préparé avec la collaboration de Deloitte Touche Tohmatsu International. Robert Peck Christen et Richard Rosenberg du CGAP ont participé à la rédaction de cet ouvrage et ont assuré sa relecture complète. Jennifer Isern et Ira Lieberman du CGAP ont revu l'ensemble de l'ouvrage et y ont contribué par d'utiles remarques. La traduction française a été réalisée par Karin Barlet et Geneviève Nguyen (pour GRET-CIRAD) et par Laurence Rouget-Le Clech (HORUS) ; la relecture a été assurée par Christine Poursat et Anne-Claude Creusot (GRET-CIRAD), par Nathalie D'Ambrosio-Vitale et Tiphaine Crenn (CGAP) et par Laurence Rouget-Le Clech (HORUS). La mise en page et le suivi de fabrication de la version française ont été assurés par Hélène Gay (GRET).

Les auteurs tiennent à remercier les membres de la direction et du personnel des institutions de microfinance visitées au cours de la préparation de ce guide, PRODEM et FIE en Bolivie, FINCA et CERUDEB en Ouganda, et BRAC et Buro Tangail au Bangladesh, sans oublier les différents cabinets d'audit qui ont été consultés.

# Sigles et abréviations

---

CGAP	Groupe consultatif d'assistance aux plus pauvres ( <i>Consultative Group to Assist the Poorest</i> )
IAS	Normes comptables internationales ( <i>International Accounting Standards</i> )
IMF	Institution de microfinance
ISA	Normes d'audit internationales ( <i>International Standards on Auditing</i> )
ONG	Organisation non gouvernementale
PCGR	Principes comptables généralement reconnus
SIG	Système d'information de gestion